

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_021

Séance du jeudi 20 février 2020

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 14/02/2020

Présents : 17

L'an deux mille vingt et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance:Matthias
CORNEVAUX

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Yves Elie LAURENT, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Paul COMMANDRE, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE

Objet: devis pour prestation de MAJ du tableau de voirie communale - DE_2020_021

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'une partie du montant de la dotation globale de fonctionnement octroyée par l'Etat à la commune est calculée en fonction de la longueur de voirie communale.

Or, le tableau de classement de la voirie communale n'a pas été mis à jour depuis de nombreuses années ce qui entraîne une perte de revenus pour la commune.

La mise à jour du dit tableau est assez technique et monsieur le maire a demandé à Lozère ingénierie de réaliser un devis pour une mission de prestation d'assistance technique pour la réalisation d'un état des lieux de la voirie communale permettant la mise à jour du tableau.

La proposition de Lozère ingénierie pour cette prestation s'élève à 1 460 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le devis de Lozère ingénierie pour la réalisation d'un état des lieux de la voirie communale

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

